



L'Organisation socialiste des femmes ittihadies (OSFI) vient de publier un communiqué dans lequel elle lance un appel à l'ensemble des Marocains qui ont l'âge légal pour voter, particulièrement les femmes marocaines, à s'inscrire sur les listes électorales dans les différents arrondissements et communes du Royaume, et ce jusqu'au 19 février 2015.

L'OSFI exhorte également toutes les femmes qui ont changé d'adresse de soit présenter personnellement une demande pour être inscrites sur les listes de leur commune, arrondissement ou leur nouvelle circonscription dans lesquels elles ont déménagé, soit de consulter le site www.listeselectorales.ma.

Dans son communiqué, l'OSFI a tenu à souligner que le changement escompté est tributaire de son programme d'action, que la réclamation de l'Etat de droit garant essentiel d'équité et de parité et que la participation massive des femmes est le prélude à la modernité et à la démocratie.

Pour toutes ces raisons et consciente du grand intérêt que revêtent les prochaines échéances électorales, l'Organisation socialiste des femmes ittihadies indique que l'inscription sur les listes électorales est un droit constitutionnel et un devoir national qui pourrait demain faire la différence.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)